

Rapport Environnemental : Annexe 1 - Analyse des effets notables probables de la mise en œuvre du PCAET

LEGENDE

Effet « très favorable »	L'action / l'orientation a un effet direct très favorable sur l'enjeu environnemental associé. Aucun effet
Effet « à priori favorable »	L'action / l'orientation devrait avoir des effets favorables directs ou indirects sur l'enjeu environnemental associé.
Aucun effet notable	L'action / l'orientation n'engendre aucun effet notable favorable ou défavorable sur l'enjeu environnemental
Effet « potentiellement défavorable »	L'action / l'orientation peut présenter des effets défavorables si des mesures ne sont pas prévues.
Effet « défavorable »	L'action / l'orientation engendre des effets notables défavorables.

Orientation	Action	Sols (géologie, pollution du sol, occupation des sols)	Eaux superficielles (Hydraulique / Qualité)	Eaux souterraines (Quantité / Qualité)	Adaptation du territoire au changement climatique	Consommations d'énergie	Emissions de GES	Production d'EnR	Diversité biologique Continuité écolog.	Faune, flore, habitats naturels	Paysages	Patrimoine culturel architectural et archéologique	Qualité de l'air	Gestion des déchets	Bruit	Santé
Orientation n°1 : Améliorer la performance énergétique du territoire	Action 1.1 : Encourager les mobilités actives	Aucun effet notable	Veiller à : limiter l'imperméabilisation des sols (pistes cyclables)	Veiller à : limiter l'imperméabilisation des sols (pistes cyclables)	Veiller à : végétaliser (confort d'été)	Réduction des consommations d'énergies	Réduction des émissions de GES	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de polluants	Aucun effet notable	Réduction de la pollution sonore	Amélioration de la qualité de l'air Veiller à : assurer la sécurité des cyclistes (pistes protégées)
	Action 1.2 : Développer le covoiturage	Si aire de covoiturage - Veiller à : ne pas s'implanter sur des sols à fort potentiel agricole	Si aire de covoiturage - Veiller à : limiter l'imperméabilisation des sols	Si aire de covoiturage - Veiller à : limiter l'imperméabilisation des sols	Aucun effet notable	Réduction des consommations d'énergies	Réduction des émissions de GES	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de polluants (réduction du nombre de véhicules)	Aucun effet notable	Réduction de la pollution sonore	Amélioration de la qualité de l'air
	Action 1.3 : Développer une mobilité bas carbone	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de GES	Augmentation de la consommation d'EnR (si GNV)	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de polluants (réduction de l'utilisation de fioul)	Aucun effet notable	Réduction de la pollution sonore	Amélioration de la qualité de l'air
	Action 1.4 : Organiser la mobilité sur le territoire	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des consommations d'énergies	Réduction des émissions de GES	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de polluants (réduction du nombre de véhicules)	Aucun effet notable	Réduction de la pollution sonore	Amélioration de la qualité de l'air
	Action 1.5 : Optimiser les déplacements liés à l'emploi	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des consommations d'énergies	Réduction des émissions de GES	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de polluants (réduction du nombre de véhicules)	Aucun effet notable	Réduction de la pollution sonore	Amélioration de la qualité de l'air
	Action 1.6 : Accompagner la rénovation (énergétique ?) des logements	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Veiller à : diminuer les consommations d'eau (formation)	Amélioration du confort d'été (formation)	Réduction des consommations d'énergies	Réduction des émissions de GES	Point de vigilance : Intégrer des EnR	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de polluants (si réduction de l'utilisation de fioul)	Veiller à : limiter la quantité de déchets (phase travaux + fin de vie)	Aucun effet notable	Amélioration de la qualité de l'air Veiller à : utiliser des matériaux sains (qualité de l'air intérieur)
	Action 1.7 : Mobiliser les acteurs de la filière rénovation	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Diminution des consommations d'eau (formation)	Amélioration du confort d'été (formation)	Réduction des consommations d'énergies	Réduction des émissions de GES	Point de vigilance : Veiller à intégrer des EnR	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de polluants (si réduction de l'utilisation de fioul)	Veiller à : limiter la quantité de déchets (phase travaux + fin de vie)	Aucun effet notable	Amélioration de la qualité de l'air extérieur et intérieur (formation sur utilisation des matériaux sains)
	Action 1.8 : Rendre la collectivité exemplaire	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Veiller à : diminuer les consommations d'eau	Veiller à : végétaliser (confort d'été)	Réduction des consommations d'énergies	Réduction des émissions de GES Augmentation de la séquestration carbone (constructions bois)	Point de vigilance : Veiller à intégrer des EnR	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de polluants (si réduction de l'utilisation de fioul)	Veiller à : limiter la quantité de déchets (phase travaux + fin de vie)	Aucun effet notable	Amélioration de la qualité de l'air Veiller à : utiliser des matériaux sains (qualité de l'air intérieur)
	Action 1.9 : Optimiser l'éclairage public	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des consommations d'énergie	Réduction des émissions de GES	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable

Orientation	Action	Sols (géologie, pollution du sol, occupation des sols)	Eaux superficielles (Hydraulique / Qualité)	Eaux souterraines (Quantité / Qualité)	Adaptation du territoire au changement climatique	Consommations d'énergie	Emissions de GES	Production d'EnR	Diversité biologique Continuité écolog.	Faune, flore, habitats naturels	Paysages	Patrimoine culturel architectural et archéologique	Qualité de l'air	Gestion des déchets	Bruit	Santé	
Orientation n°2 : Produire des énergies renouvelables	Action 2.1 : Faciliter le développement des ENR	Analyse des effets détaillée dans les lignes ci-dessous															
	Action 2.2 : Bois énergie	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de GES	Augmentation de la production d'EnR	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Veiller à : utiliser des méthodes de chauffage performantes (émissions de particules chauffage particuliers)	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Veiller à : améliorer la qualité de l'air	
	Action 2.3 : Méthanisation et gaz	Aucun effet notable	Veiller à : limiter les risques de pollution des eaux superficielles	Veiller à : limiter les risques de pollution des eaux souterraines	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de GES	Augmentation de la production d'EnR	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de polluants (réduction de l'utilisation de fioul)	Réduction de la quantité de déchets non valorisés	Aucun effet notable	Amélioration de la qualité de l'air
	Action 2.4 : Photovoltaïque	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Veiller à : ce que l'empreinte carbone des installations soit positive	Augmentation de la production d'EnR	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Veiller à : limiter la quantité de déchets (filère de recyclage)	Aucun effet notable	Aucun effet notable
	Action 2.5 : Solaire thermique et géothermie	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de GES	Augmentation de la production d'EnR	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de polluants (réduction de l'utilisation de fioul)	Veiller à : limiter la quantité de déchets (filère de recyclage)	Aucun effet notable	Amélioration de la qualité de l'air
	Action 2.6 : Hydraulique	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de GES	Augmentation de la production d'EnR	Veiller à : ne pas perturber les continuités écologiques (hydraulique)	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de polluants (réduction de l'utilisation de fioul)	Veiller à : limiter la quantité de déchets (phase travaux + fin de vie)	Aucun effet notable	Amélioration de la qualité de l'air
	Action 2.7 : Eolien	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de GES	Augmentation de la production d'EnR	Veiller à : ne pas perturber les continuités écologiques (flux migratoires)	Aucun effet notable	Veiller à : maintenir la qualité des paysages	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Veiller à : limiter la quantité de déchets (phase travaux + fin de vie)	Veiller à : limiter les nuisances sonores	Aucun effet notable
Orientation n°3 : Aménager pour s'adapter aux conséquences du changement climatique	Action 3.1 : Préserver la ressource en eau	Aucun effet notable	Préservation de la qualité des eaux superficielles (eaux agricoles et industrielles)	Préservation de la quantité et de la qualité des eaux souterraines (eaux agricoles et industrielles)	Aucun effet notable	Réduction des consommations d'énergie (distribution réseau d'eau)	Réduction des émissions de GES	Aucun effet notable	Maintien de la diversité biologique et des continuités écologiques	Maintien de la faune, flore et habitats naturels	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	
	Action 3.2 : Réduire l'exposition des populations aux risques d'inondation	Aucun effet notable	Limitation du risque hydraulique (limiter l'artificialisation des sols)	Préservation de la quantité des eaux souterraines (limiter l'artificialisation des sols)	Limitation du risque d'inondation	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Maintien de la diversité biologique et des continuités écologiques (préservation des zones humides)	Maintien de la faune, flore et habitats naturels (préservation des zones humides)	Maintien de la qualité des paysages (préservation des zones humides)	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	
	Action 3.3 : Préserver la santé et le cadre de vie des habitants	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Amélioration du confort d'été (végétalisation)	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Maintien de la qualité des paysages	Aucun effet notable	Réduction des émissions de polluants et allergènes	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Amélioration de la qualité de l'air
	Action 3.4 : Améliorer la qualité de l'air sur le territoire	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable (sauf diminution des consommations d'énergies fossiles)	Aucun effet notable (sauf développement EnR)	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de polluants	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Amélioration de la qualité de l'air
Orientation n°4 : Rendre les différents secteurs résilients	Action 4.1 : Structurer la filière forestière	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Augmentation de la séquestration carbone	Augmentation de la production d'EnR	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable
	Action 4.2 : Développer une filière agricole résiliente et durable	Protection des terres agricoles ou sylvicoles	Limitation de la pollution des eaux superficielles (utilisation de pesticides)	Limitation de la pollution des eaux souterraines (utilisation de pesticides)	Aucun effet notable	Réduction des consommations d'énergie (pratiques agricoles et développement local)	Réduction des émissions de GES (pratiques agricoles et développement local)	Point de vigilance : Veiller à augmenter la production d'EnR	Préservation de la diversité biologique (réduction de l'utilisation de pesticides)	Préservation de la faune et de la flore (réduction de l'utilisation de pesticides)	Paysage pérennisé (alpages)	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de polluants	Veiller à : réduire la quantité de déchets non valorisés	Aucun effet notable	Amélioration de la qualité de l'air
	Action 4.3 : Tourisme durable et résilient	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Veiller à : limiter les consommations d'énergie	Veiller à : limiter les émissions de GES	Aucun effet notable	Maintien de la diversité biologique et des continuités écologiques (sensibilisation espaces naturels)	Maintien de la faune, flore et habitats naturels (sensibilisation espaces naturels)	Maintien de la qualité des paysages (sensibilisation espaces naturels)	Aucun effet notable	Veiller à : réduire les émissions de polluants	Réduction de la quantité de déchets non traités	Aucun effet notable	Aucun effet notable	
	Action 4.4 : Gestion des déchets	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction des émissions de GES	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Réduction de la quantité de déchets non valorisés	Aucun effet notable	Aucun effet notable	Aucun effet notable